



# COMPTE RENDU

## Réunion de Comité Directeur du 6 juin 2017

*Personnes invitées : Membres du comité directeur, responsables d'activités*

**Excusés** : Aude Priestley, Bernard de Miscault , Guy Brochier, Agnès Brard (invitée), Emmanuelle Col

**Présents** : Christophe Legué, Daniel Borgna, Angélique Gravier, Rozenn Louërat, Marie Assaud, Coralie Gérin,, Claude Py, Virgil Martin-Granel, Francis Carletto (invité)

**Absents** : Loïc Goujon, Lorry Balducci, Laurent Bonneau, Patrick Tardy

Ouverture de la séance à 20h40

### 1. VIE DU CLUB : Point sur l'avalanche de Ceillac.

Tous les membres du Comité Directeur et les responsables d'activité ont reçu une copie du jugement du tribunal civil.

Christophe fait un exposé des faits : Le Tribunal Civil de Gap a jugé l'affaire le 28 mars 2017. Il a jugé que le CAF du Guillestrois est civilement responsable de l'avalanche du Bachas qui a eu lieu à Ceillac le 24 janvier 2015.

Condamnation:: Les assurances doivent verser 30 000€ de préjudice d'affection, et 64 832€ de préjudice économique. Les assurances, la FFCAM et le club disposent jusqu'au 11 juin pour faire appel.

Christophe lit en première partie l'exposé des responsabilités retenues.

Après l'exposé des faits, Christophe précise que le club n'a à ce jour aucun document en mains concernant les rapports qui ont été remis au juge, ni même ce qui a été défendu par l'avocat.

A la suite de cela, la discussion s'engage. Certains membres qui étaient peu impliqués au moment de l'affaire indiquent qu'ils ne se sentent pas compétents pour se prononcer sur ce qui a été fait au moment des faits et que l'objet n'est pas de revenir dessus.

Le débat est cristallisé sur les éléments mis en avant dans le jugement, les "attendus" qui pour beaucoup vont à l'encontre de notre de nos pratiques. La loi prévoit que les associations sportives ont une obligation de moyens, mais que ce qui est retenu par le jugement est trop sévère et pourrait mettre en péril le fonctionnement associatif des club sportifs en général en faisant jurisprudence s'il y avait d'autres accidents.

Exemples retenus :

- Prise en compte du risque d'avalanche : par risque 3 il y a des secteurs moins exposés que d'autres...



- Porter l'itinéraire à la connaissance des responsables de manière systématique : Or, certaines courses nécessitent une adaptation aux conditions rencontrées sur le terrain, ce qui ne va pas dans le sens du jugement.
- La notion de responsabilité : la vocation du club comme le précise ses statuts est d'amener les participants à l'autonomie. La fonction du club n'est pas de prendre des adhérents et juste de les faire suivre. Le jugement ne prend pas en considération cet aspect.

Si les conséquences du jugement, à savoir l'indemnisation de la plaignante, n'est pas contesté, les motivations de ce jugement le sont beaucoup plus.

Un vote qui n'aura pour valeur qu'une valeur consultative auprès de la fédération est demandé. Le club doit-il faire appel du jugement ? :

- Abstention : 3
- Contre : 1
- Pour : 5

Un courrier sera envoyée à notre représentant à la fédération pour indiquer que le club souhaite faire appel du jugement.

## 2. EVENEMENTIEL :

### ○ **Vide grenier : bilan de l'action.**

Il y a eu 32 exposants. Une buvette en baisse et peu de vente de sandwich. La fréquentation reste moyenne malgré des articles dans la presse écrite et télévisée locale. Coralie note que les parents se sont plutôt bien impliqués, plus que les années précédentes, ce qui est une bonne chose dans la gestion de l'organisation.

Côté chiffres, le résultat de l'action est identique à celui de 2016 : + 485€.

Le résultat est supérieur aux prévisions budgétaires mais attention, ce résultat n'est pas lié à une augmentation des recettes mais une baisse des achats.... Christophe demande à ce que la date 2018 soit définie au plus tard pour la prochaine AG

### ○ **Point Ailefroide.**

Christophe présente le programme. Francis se propose de prêter main forte pour la mise en place. Il faut faire une communication dans un délai le plus court possible pour donner un maximum d'informations aux adhérents. Cette information doit être relayée par les encadrants.

## 3. VIE DU CLUB :

### ○ **Validation de la liste des co-encadrants randonnée.**

- Co-encadrants "raquettes" : Marie et Pascal DUPIRE , Richard LENOIR, Claude RAMBAUD, Lydie GERMAIN
- Co-encadrants "rando pédestre" : Marie et Pascal DUPIRE , Richard LENOIR, Claude RAMBAUD, Lydie GERMAIN
- Encadrant "rando pédestre" : Isabelle MARTIN

Toutes ces personnes ont passé les qualifications carto-orientation et nivologie. A l'unanimité le comité directeur approuve la liste.

Pour information : 3 initiateurs "Rando pédestre" sont à prévoir pour 2018 : Marie, Pascal, Francis.



Club Alpin du guillestrois  
c/o Bernard de Miscault  
La Font  
05600 Eyglies

○ **Affiliation FFME : Que fait-on pour la rentrée**

Les éléments en mains ne sont pas suffisants pour établir l'impact de cette prise de décision. Il est demandé aux responsables du club enfants et parents de préparer un dossier complet indiquant :

- Modalités de création d'une section.
- impact financier pour le club
- impact de gestion (AG...)
- impact pour les enfants : double adhésion.

Christophe a demandé des informations au club de Gap et au CD05 FFCAM mais pour le moment il n'a eu aucun retour. La décision sera prise ultérieurement, le vote n'est pas proposé.



○ **Point financier : prévisionnel de clôture.**

Voici les chiffres fournis par Angélique :

Pour la partie enfants :

		Recettes	Dépenses	Résultat
Vide Grenier	Prévisionnel	610	190	420
	Réalisé	580	95	485
	Ecart			65
Challenge	Prévisionnel	3 410	420	2 990
	Réalisé	3 140	340	2 800
	Ecart			-190
Entrainements	Prévisionnel	7 360	12 120	-4 760
	Réalisé	7 065	12 120	-5 055
	Ecart			-295
Stages Printemps	Prévisionnel	2 000	3 240	-1 240
	Réalisé	980	2 236	-1 256
	Ecart			-16
Stages Eté	Prévisionnel	2 000	3 105	-1 105
	<i>Reste à faire</i>	<i>2 000</i>	<i>3 105</i>	<i>-1 105</i>
	Ecart			0
Gestion Mur	Prévisionnel		3 768	-3 768
	Réalisé		3 242	-3 242
	Ecart			526
Budget général	Prévisionnel	6 237	1 901	4 336
	Réalisé	6 207	2 060	4 147
	Ecart			-189
<b>Total enfants</b>	<b>Prévisionnel</b>	<b>21 617</b>	<b>24 744</b>	<b>-3 127</b>
	<b>Réalisé</b>	<b>19 972</b>	<b>23 198</b>	<b>-3 226</b>
	<b>Ecart</b>			<b>-99</b>

Ce qu'il faut retenir : baisse des recettes des entrainements hiver. Résultat des stages printemps conforme au budget mais attention, seulement 2 stages ont été réalisés au lieu de 3. Côté participants, le nombre est surestimé car les 8 participants n'ont jamais été atteints. Dans l'ensemble pour la partie enfants, le budget est respecté mais il y a moins de recettes et heureusement moins de dépenses.



Pour la partie adultes :

		Recettes	Dépenses	Résultat
Formation	Prévisionnel		2 000	-2 000
	Réalisé		874	-874
	Ecart			1 126
Sorties	Prévisionnel		600	-600
	Réalisé	1 349	2 850	-1 501
	Ecart			-901
Gestion du mur	Prévisionnel	1 400	4 168	-2 768
	Réalisé	2 985	4 333	-1 348
	Ecart			1 420
Budget général	Prévisionnel	9 770	1 275	8 495
	Réalisé	12 631	4 280	8 351
	Ecart			-144
<b>Total adultes</b>	<b>Prévisionnel</b>	<b>11 170</b>	<b>8 043</b>	<b>3 127</b>
	<b>Réalisé</b>	<b>16 965</b>	<b>12 337</b>	<b>4 628</b>
	<b>Ecart</b>			<b>1 501</b>

Deux points importants :

- le budget formation n'a pas été utilisé dans sa totalité. Certaines actions n'ont pas été menées (PCS1 différé en attendant la réponse à la demande de subvention du CNDS)). Il faudrait prévoir une provision pour N+1.
- Les frais d'encadrement sont en hausse par rapport à ce qui a été prévu. Il va de paire avec la multiplication des sorties. Budget à revoir pour N+1 pour essayer d'être au plus juste.

Il reste encore un peu de budget, un appel sera fait aux activités pour évaluer les besoins en matériel. Semble être concernées, l'Alpi et l'escalade pour le moment.

Il ne faut pas oublier ce qui est utile à l'ensemble du club : réseau radio Mercantour, achats pour le fonctionnement du club : téléphone portable, vidéo-projecteur...Les besoins sont à définir.

- **Gestion des adhésions : organisation pour la rentrée. Démission de Bernard de la responsabilité des adhésions. Qui pour remplacer ?**

Bernard nous fait part de son souhait de démissionner de son poste de responsable des adhésions. Aude est prête à donner un coup de main, Danièle Rocchia également. Christophe souligne l'importance de ne pas être seul et de se sentir épauler dans cette lourde tâche. Il est précisé que pour la rentrée les modalités d'inscriptions vont changer. Le maximum devra se faire par internet.

L'utilisation du web n'exclut pas l'échange, voir les débats qu'il y a pu avoir lors du travail sur le projet. Christophe a contacté la mairie pour voir s'il y a un créneau de disponible à la salle Hodoul pour pouvoir être présent et rencontrer les nouveaux adhérents qui auraient des questions ou



Club Alpin du guillestrois  
c/o Bernard de Miscault  
La Font  
05600 Eygliers

besoin d'informations. Une communication spécifique sera mise en place et envoyée aux adhérents dans le courant de l'été.

Rozenn accepte de prendre le relais de Bernard à la responsabilité des adhésions.

Un petit nettoyage du site pour rendre plus visible la partie adhésion est souhaitée.

- **Organisation de la rentrée : forum, portes ouvertes activités.**

Le forum aura lieu le 9 septembre. La présence d'un maximum d'encadrants est souhaitée. Christophe intervient et précise que dans le cadre du projet, le souhait que chaque activité puisse proposer une porte ouverte sur la période de la rentrée puisse se faire. Francis s'occupe de voir quel est le meilleur moment pour la rentrée, sans doute début octobre. Réflexion en cours également pour la partie escalade. A vérifier s'il faut souscrire une assurance spécifique si on accueille des personnes non licenciées.

- **Organisation et date de la prochaine AG**

Compte tenu des contraintes : vacances scolaires, festival du cinéma de montagne à Gap, l'AG ne pourra se faire qu'à la fin novembre.

Christophe propose de rendre plus dynamique cette AG, qu'on ait le temps d'aborder les sujets sans finir trop tard. Il propose de mettre en place des temps d'animations / d'activité qui pourrait donner envie aux adhérents de venir. Il souligne l'importance du nombre de personnes présentes pour valider les bilans et donner le quitus.

On propose de mettre l'AG un samedi pour permettre à certains adhérents non disponibles la semaine de venir. D'autres ne pourront peut-être plus venir, mais il faut tourner

**La date retenue est donc le samedi 25 novembre 2017 à 17h30.**

#### **4. PROJET ASSOCIATIF**

Christophe fait une présentation rapide des réunions : 8 réunions, 70 participants. Beaucoup de responsables d'activité, encadrants et/ou bénévoles. Peu d'adhérents et de représentants du Comité Directeur : en moyenne 3 à 4 membres étaient présents par réunion.

Christophe présente la synthèse des forces et des faiblesses.

Compte tenu de l'heure tardive, il propose une réunion spécifique pour traiter du sujet. La date de report n'est pas fixée.

Fin de réunion, 23h15

Christophe LEGUE

En remplacement d'Aude Priestley, secrétaire.